



humanistes
humanistes
humanistes

Isabelle Gatti
de Gamond

Isabelle Gatti de Gamond (1838-1905) L'éducation des femmes au XIXe siècle

Contexte politique et social

Le XIXe siècle voit notre société s'essayer aux Droits de l'Homme et du citoyen. Cependant, si la constitution belge de 1830 présente un caractère libéral (séparation des pouvoirs, liberté de la presse,...), elle écarte les femmes, qui n'ont aucun droit civil ni politique. Le code civil, fortement influencé par le code Napoléon, considère la femme comme une incapable, ayant le même statut que les mineurs. La femme est au service de l'homme, que ce soit dans la famille ou dans la société. Seuls le mariage et la maternité lui accordent un rôle social.

Dans les classes sociales plus aisées, la femme est destinée à être une bonne mère, une épouse accomplie et une maîtresse de maison parfaite. Passant de la maison de son père à celle de son mari, elle ne peut ni gagner de l'argent, ni économiser pour elle-même, ni acheter ni vendre sans l'aval de son mari. La bourgeoise qui désire être active en dehors de sa maison ne pouvait que s'ouvrir aux œuvres charitables.

Quant aux femmes de la classe ouvrière, elles n'avaient comme seul droit que le droit au travail. Cette main d'œuvre était recherchée car, comme les enfants, elle était bon marché et supportait des conditions précaires de travail. En plus de leur dépendance économique, il était particulièrement difficile pour ces femmes de concilier vie de famille et travail.

La société de cette première moitié du XIXe siècle se préoccupe peu du niveau d'instruction des filles qui n'ont accès qu'à un enseignement sommaire basé sur des connaissances rudimentaires et les arts ménagers, et dispensé dans des pensionnats ou des écoles privées. Le niveau le plus élevé d'instruction auquel elles ont accès est une formation d'institutrice (à l'époque, une dizaine de pensionnats sont reconnus en France pour ces études). Ainsi, l'infériorité intellectuelle des femmes au XIXe siècle n'est pas naturelle mais est due à l'absence d'un enseignement de qualité.

Zoé Gatti de Gamond

Zoé Gatti de Gamond est une des premières féministes belges. Née en Belgique de parents français, elle est issue d'une famille bourgeoise aisée. Préoccupée par la condition de la femme et surtout de son éducation, elle mettra en évidence l'importance de développer l'instruction des filles, considérant que l'apprentissage d'une profession est indispensable à l'indépendance des femmes. Elle exprimera ces idées notamment dans son étude « De la Condition Sociale des Femmes au XIXe siècle » (1834). Se consacrant à l'amélioration de l'instruction accordée aux filles, elle

sera la première inspectrice des écoles maternelles, primaires et normales pour filles et établira notamment un « Manuel des salles d'asiles ¹ et des écoles primaires » (1851).

La société de l'époque n'était pas encore prête à accepter et à mettre en pratique ces idées. Cependant, Zoé Gatti de Gamond ouvrira la voie à de nombreuses féministes qui réussiront notamment à développer un enseignement qui donnera aux femmes accès à la connaissance et par là, favorisera leur émancipation. Sa fille Isabelle, notamment, suivra ses traces et trouvera même un plus grand écho à ses revendications.

Isabelle Gatti de Gamond

Isabelle Gatti de Gamond est née à Paris en 1839. Elle est la fille de Zoé de Gamond et de Jean-Baptiste Gatti, un peintre italien. Isabelle a 15 ans quand sa mère décède. À 17 ans, elle part en Pologne comme gouvernante. Les deux jeunes filles à qui elle enseigne sont mieux instruites qu'elle, ce qui la poussera à se former. Par un travail acharné, de nombreuses lectures, elle arrivera à combler son ignorance et elle apprendra notamment le latin et le grec. Elle revient en Belgique à 22 ans. Poursuivant ses études, elle s'intéresse à l'éducation.

C'est à cette époque, vers 1860, que de plus en plus de libéraux progressistes commencent à revendiquer une instruction plus poussée pour les filles. Car si depuis 1850, une loi organise l'enseignement moyen officiel pour les garçons, les filles n'ont accès qu'à des formations d'institutrice données très souvent dans des internats privés. Luttant pour l'émancipation de la femme, Isabelle Gatti de Gamond se joint à eux et publie notamment sa revue « Education des Femmes ».

Le Cours d'Education

En 1864, grâce notamment au soutien de la Ligue de l'Enseignement, elle obtiendra du conseil communal de la Ville de Bruxelles de créer la première école moyenne pour filles. Ce « Cours d'Education » se base sur deux objectifs : la laïcisation et l'émancipation. Il se veut indépendant de tout dogme religieux et ouvert aux élèves de toutes convictions philosophiques. Parmi les enseignantes qui se succéderont dans cet établissement, épinglons notamment Marie Popelin ², ainsi qu'Henriette Dachsbeck ³.

¹ Créées dans les années 1820, les salles d'asiles donneront naissance vers la fin du XIXe siècle aux écoles maternelles.

² Après avoir enseigné au cours d'instruction d'Isabelle Gatti de Gamond, Marie Popelin deviendra directrice de différentes écoles avant d'entamer, à 37 ans, des études en droit à l'ULB. Elle obtiendra son diplôme de Docteur en Droit avec distinction en 1888 mais ne pourra jamais exercer le métier d'avocat (qui ne sera accessible aux femmes qu'en 1922), Elle se battra toute sa vie contre cette discrimination. Elle sera la co-fondatrice de la Ligue belge du droit des femmes dont elle deviendra Secrétaire Général et en 1905, elle participera activement à la création du Conseil National des femmes belges.

³ Henriette Dachsbeck sera enseignante au Cours d'Education en 1864. En 1876, la Ville de Bruxelles organisera un second Cours d'Education (cours

Cette école ne sera pas la seule. À partir de cette époque et jusqu'en 1881, trente établissements semblables seront ouverts en Belgique. La moitié de ces écoles refuseront l'intervention du clergé dans leur organisation. Privées de ce fait des subsides de l'état, elles seront soit des écoles privées, soit elles seront soutenues par la Ligue de l'Enseignement⁴ et par d'autres associations comme Le Denier des Ecoles⁵. En 1881 sera promulguée la loi permettant la fondation d'au moins 50 écoles moyennes de l'Etat pour filles. Vingt écoles existantes seront reprises dans ce cadre.

Notons qu'à la création de ces écoles, va se poser un problème de taille : il n'existe pas encore de personnel qualifié pour l'enseignement secondaire pour filles. Ainsi, les premières enseignantes et directrices sont des institutrices dispensées de diplôme mais dont beaucoup obtiendront par la suite un diplôme de régente ou un autre diplôme supplémentaire.

Bien entendu, l'Eglise apprécie peu ces initiatives, elle pour qui l'éducation des filles n'avait d'autre but que de former ces dernières à être de bonnes mères, capables d'imprégner la bonne doctrine catholique à leurs enfants. Alors un enseignement visant l'émancipation de la femme et ne proposant même pas de cours de religion ! L'opposition sera virulente et certains évêques excommunieront même des défenseurs, des parents et des enseignants de cet enseignement progressiste. Le retour au pouvoir des catholiques en 1884 sonnera le glas du soutien de l'Etat à l'ouverture d'écoles pour filles. Il amènera aussi une modification au niveau du contenu des programmes de cours (principalement après 1897). L'enseignement dispensé aux filles s'orientera vers la tenue du ménage, l'économie domestique, les travaux à l'aiguille,... Cette réforme freinera donc grandement le développement de l'enseignement secondaire général pour filles.

En 1892, Isabelle Gatti de Gamond parviendra cependant à créer une section pré universitaire au sein de son institut grâce toujours au soutien de la Ville de Bruxelles et qui, en 3 ans, amène les jeunes filles à passer le jury d'Etat. D'autres cours semblables seront créés à Bruxelles, Anvers et Gand.

En effet, depuis 1880, l'Université Libre de Bruxelles ouvre ses portes aux étudiantes. Les Universités de Liège et de Gand ont suivi respectivement en 1881 et en 1882. Cependant, il n'existait pas encore d'école pour y préparer les jeunes filles (ce ne sera qu'en 1934 que l'Etat organisera un enseignement secondaire complet pour filles).

d'éducation B) dont la direction sera confiée à Henriette Dachsbeck. En hommage à cette grande pédagogue, son nom sera donné à l'établissement en 1948.

⁴ La Ligue de l'Enseignement est créée en 1864 par un groupe de libres penseurs issus principalement de l'ULB et de loges maçonniques. Elle a pour but de répandre et d'améliorer l'instruction en Belgique, par l'établissement de bibliothèques de cours publics, d'écoles pour adultes, par le développement de l'instruction des filles, par la rédaction et la diffusion de publications, ...

⁵ Le Denier des Ecoles est une œuvre libérale qui soutiendra la création de diverses institutions scolaires

Si ces écoles permettent aux jeunes filles de suivre un enseignement secondaire, Le minerval exigé à l'entrée limite le public à la petite et à la moyenne bourgeoisie. En augmentation constante, Le nombre d'élèves restera peu élevé jusqu'à la première guerre mondiale. Il ne décollera vraiment qu'après 1918.

Autres combats

Parallèlement, Isabelle continue son combat sur d'autres fronts : en 1892, elle participe à la création de la Ligue du Droit des Femmes, avec d'autres hommes et femmes appartenant à la bourgeoisie laïque tels que Marie Popelin, Louis Franck ⁶ et Isala Van Diest ⁷. Cette ligue demande l'abolition de la puissance maritale, l'accès aux professions pour les femmes et le droit de participer à la gestion des affaires publiques. Et avec les femmes socialistes, outre son combat pour le droit de vote des femmes, elle va préconiser le droit aux consultations médicales pour les ouvrières, la lutte contre la mortalité infantile, le droit à la formation, l'éducation à l'hygiène et à la santé, les congés de maternité, ... Elle publie les périodiques « Education de la femme » et « Les cahiers féministes » et participe à des congrès et des conférences en Belgique et en dehors où elle défend les droits des femmes Elle sera aussi une des premières femmes belges initiée dans une loge de francs-maçons.

Isabelle poursuivra bien sûr ces activités après 1899, date à laquelle elle quittera l'enseignement (à cette occasion, elle sera nommée directrice d'honneur du Cours d'Education). Ainsi elle devient, en 1900, directrice de l'Orphelinat rationaliste, année où elle participera à l'organisation du Congrès Féministe Ouvrier. En 1901 elle devient secrétaire du Comité National des Femmes Socialistes et en 1902 elle sera membre du bureau du Conseil Général du Parti Ouvrier Belge.

Après le décès de son père en 1877 et de sa plus jeune sœur en 1889, elle est restée seule. Elle quittera Bruxelles Ville en 1901 pour aller s'installer à Uccle. Isabelle Gatti de Gamond décèdera le 11 octobre 1905 durant une intervention chirurgicale.

Et après...

Par l'obligation de payer un minerval, l'école pour fille d'avant la première guerre mondiale est réservée à la petite et moyenne bourgeoisie. Le nombre d'élèves, quoique en constante évolution, n'augmentera de manière très nette qu'après la seconde guerre mondiale.

⁶ Louis Frank est l'avocat de Marie Popelin lors de sa tentative ratée pour se faire admettre comme avocate. Il écrivit différents ouvrages sur la position sociale de la femme, entre autres Essai sur la condition politique de la femme (1892) en Le Grand Catéchisme de la Femme (1893)

⁷ Si Isala Van Diest est la première femme médecin belge, c'est à Berne, en 1877 qu'elle a obtenu son diplôme, après avoir été refusée à la faculté de médecine de Louvain.. Elle s'occupera principalement de prostituées.

Les novateurs qui soutiendront ces combats ne seront pas freinés que par les gouvernements catholiques successifs, mais aussi par la mentalité de l'époque qui ne voit pas la nécessité de pousser l'enseignement féminin à un très haut niveau et qui a très peu de considération pour la femme mariée qui travaille. Le monde du travail, les professions libérales notamment s'opposeront à l'exercice d'une profession par les femmes. Ainsi, Marie Popelin, première femme avocate sera exclue du barreau en 1888 étant donné « qu'une femme n'est pas apte à exercer le métier d'avocat à cause de sa fragilité innée, des exigences de la maternité et de l'éducation des enfants ». Et en 1884, pour qu'Isala Van Diest (diplômée de médecine à Berne) puisse exercer la profession de médecin, elle devra faire appel à une loi permettant au Parlement de déterminer les conditions auxquelles les femmes doivent répondre pour exercer certaines tâches de la médecine

Ce n'est que le 10 avril 1890 que la loi donnera explicitement le droit aux femmes d'accéder à tous les diplômes universitaires ainsi qu'à celui de médecin et de pharmacien. 1893 verra la première nomination d'une femme dans la fonction publique : Alice Bron devient membre du CPAS de Monceau-sur-Sambre. En 1900, la femme obtient le droit d'avoir un compte en banque, d'effectuer des transactions et de percevoir son salaire elle-même et sans avoir besoin de l'aval de son mari (si du moins, il ne dépasse pas un certain montant) mais ce n'est qu'en 1922 que le métier d'avocat sera rendu accessible aux femmes et il faudra attendre 1948 pour voir les femmes voter.

Isabelle Gatti de Gamond et notre époque

Si aujourd'hui, dans certaines facultés universitaires, les filles sont plus nombreuses que les garçons et, de manière générale, leur taux de réussite est supérieur à celui de leurs compagnons, Isabelle Gatti de Gamond – figure laïque, féministe et humaniste – n'y est pas pour rien. Personnalité emblématique de la lutte pour l'émancipation de la femme et pour l'accès des filles à tous les niveaux d'enseignement, son combat conserve une brûlante actualité.

Il reste en effet un long chemin à faire avant que l'éducation devienne vraiment une force émancipatrice pour les femmes et les filles, en particulier dans les nombreux pays où le problème fondamental est encore celui de l'accès. Les barrières sexistes devront d'abord tomber.

Le combat pour l'éducation des filles n'a rien perdu de son actualité à l'heure où, dans le monde, deux tiers des analphabètes sont des femmes et 130 millions d'enfants non scolarisés sont des filles.

Même dans les pays où l'égalité entre filles et garçons est acquise

en ce qui concerne l'accès à l'enseignement des réserves sont encore émises sur leurs capacités intellectuelles. Des préjugés subsistent notamment en ce qui concerne des matières comme les sciences qui sembleraient ne pas être dans les compétences des filles.

Ajoutons à cela que les intégristes religieux tout comme les politiciens de droite extrême toujours très attachés à cette vieille notion de « travail, famille, patrie », verraient d'un bon œil la limitation des droits des femmes à l'éducation et ce, dans le but de les maintenir ou de les faire revenir au foyer, à leur place naturelle de mère et d'épouse.



Isabelle
Gatti
de
Gamond

Texte: Sandrine Van Assche
Maquette & mise en page: DL

humanistes



Humanistes n°3
Isabelle Gatti de Gamond

une production
eCEDIL



Quai aux pierres de taille 34
1000 bruxelles



02 476 92 83



02 476 94 35



cedil@famf.be



www.famf.be

© cedil 2006